

ENTRER EN FORMATION
A L'INSPE (diplôme national)Statut d'inscription, tarif de formation,
modalités de suivi

+ d'infos ? cliquez !

Vous êtes :

- Agent de la fonction publique,
- Salarié-e du secteur privé,
- Demandeur-euse d'emploi,
- Non-salarié-e

OUI

Vous êtes :

- dans une autre situation
(parent au foyer, disponibilité,
congé sans solde,...)

OUI

Votre projet de formation est pris en
charge financièrement dans le cadre
de la formation professionnelle (CPF,
congé de formation, alternance, plan
de développement des
compétences,...)

OUI

NON

Les frais de formation sont
liés à la réalisation de la
prestation de formation. Ils
font l'objet d'un devis et de la
signature d'un contrat ou
convention, ils peuvent être
pris en charge par un
financeur/employeurVous ne disposez d'aucune prise en charge de vos frais de
formation mais vous souhaitez bénéficier des garanties
associées au statut de stagiaire de la formation
professionnelle continue (maintien de votre rémunération
pendant votre formation, suivi mensuel de votre assiduité en
formation, perception de minima sociaux type RSA, prise en
charge de frais annexes, besoins d'accompagnement
spécifiques,...)

OUI

OUI
SIVous êtes demandeur-euse d'emploi et
avez besoin d'un traitement de votre
dossier dans KAIROS

NON

Vous serez inscrit-e en :
FORMATION CONTINUE
statut : **STAGIAIRE FC**Tarif de votre
formation :

- droits d'inscription
au diplôme
+ frais de formation

**vous n'êtes pas
redevable
de la CVEC**Suivi administratif
complet et mensuel
de votre présence en formation
Accueil personnalisé
Points intermédiaires, BilanVous serez inscrit-e en :
REPRISE D'ÉTUDES* ou **FORMATION
INITIALE**
statut : **ÉTUDIANT-E****si vous avez interrompu vos études depuis au moins 2 ans*Tarif de votre
formation :

- droits d'inscription
au diplôme
+ CVEC
(sauf exonérations)
- frais
complémentaires de
400,00 euros

**! Uniquement pour les
demandeurs d'emploi
ayant besoin d'un suivi
d'assiduité KAIROS**Suivi administratif
complet et mensuel de votre
dossier DE dans KAIROS
(application Pôle Emploi)Tarif de votre
formation :

- droits
d'inscription
au diplôme
+ CVEC
(sauf exonérations)

**Pas de suivi
administratif
sauf étudiants
boursiers**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

PÔLE FORMATION - Service Scolarité

scolarite.inspe@uca.fr - 04.73.31.71.69

PÔLE FORMATION - Service Formation Professionnelle Continue

fpro.inspe@uca.fr - 04.73.31.73.09 / 04.73.31.73.04